Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 23 (1993)

Heft: 9

Rubrik: SOS consommateurs : la santé a-t-elle un prix?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SANTE A-T-ELLE UN PRIX ?

SOS Consommateurs

Fédération romande des consommatrices

Dans le courrier d'AINÉS (juillet-août) un lecteur signalait à juste titre l'augmentation démentielle des primes d'assurance et par là même celle du prix des soins, des médicaments. Le consommateur a l'impression de se sentir alors impuissant face à cette escalade, qui préoccupe depuis longtemps les associations de consommateurs et, en ce qui concerne le prix des médicaments, également M. Prix, dont la récente enquête n'a pas semé la joie dans les milieux pharmaceutiques!
Chacun d'entre nous a pu observer que certains remèdes étaient bien moins chers de l'autre côté de la frontière.
C'était aussi le thème choisi par la FRC pour le débat programmé lors de son assemblée générale en juin, débat dont la presse s'est fait l'écho. Quelques-uns des points abordés peuvent vous intéresser également et vous faire réfléchir.

Gaspillage?

La FRC a examiné 66 pharmacies de ménage, concernant 224 personnes (199 en bonne santé, 18 souffrant de maladie chronique et 20 étant sous traitement médical). Les armoires étaient contrôlées correctement: 9 deux fois l'an, 44 tous les ans, 12 tous les deux ans, et...1 seule tous les 3 ans!
En moyenne, on trouve 23 médicaments pour un prix moyen de 230 francs. Mais, **horreur (et danger),** 64% des armoires contenaient des **médicaments périmés.** La date d'échéance manquait sur le 9% du total des remèdes, et 40% n'avaient pas été utilisés durant les 6 derniers mois. Pire, 11% du total des médicaments n'ont jamais été utilisés, parmi ceux-ci les deux tiers avaient été prescrits par un médecin et 28% par un pharmacien. Il s'agissait entre autres d'antibiotiques et de remèdes qui ne se vendent que sur ordonnance. Il est probable que les assurances ont payé ces médicaments non ouverts...
L'enquête a encore montré le rôle important joué en Suisse par le pharmacien-conseil. Elle a aussi montré que les gens ne conservent pas toujours de manière adéquate leurs médicaments. Que certains jettent emballages et notices et ne tiennent pas compte des dates de péremption, pourtant **très importantes**. En outre, un tiers des pharmacies étaient accessibles aux enfants.
Vous tirerez vous-mêmes les conclusions utiles de cette enquête ici très brièvement résumée.

Rappelons cependant que:

- gélules, comprimés et dragées ne doivent pas être conservés dans la salle de bain;
- qu'il faut garder emballage et notice et respecter les consignes de conservation.
- que les sirops se transforment vite en bouillon de culture;
- que les collyres ne se gardent pas plus d'un mois une fois ouverts;
- que les pommades en pot, ouvertes, ne se gardent pas;
- que les remèdes périmés se rapportent à la pharmacie et ne se jettent pas aux ordures ou... aux WC.

Les génériques

Un générique est un médicament dont la formule est tombée dans le domaine public et qui peut être vendu sous sa dénomination commune à un prix inférieur à celui de la spécialité correspondante. Le recours plus systématique aux génériques pourrait faire faire d'énormes économies aux caisses et aux assurances. Les génériques coûtent en moyenne 32% de moins. Si on arrivait à prescrire des génériques dans tous les cas où cela est possible, le potentiel d'économie serait de... 133 millions de francs. Posez la question à votre médecin ou à votre pharmacien. La FRC souhaite que l'on prescrive un générique chaque fois que cela est possible.

La FRC souhaite aussi, entre autres:

- que l'Office des assurances sociales exerce un contrôle plus strict des prix et prévoie une adapatation plus systématique au taux de change;
- que les médecins et pharmaciens ne prescrivent que les doses vraiment nécessaires au traitement et instituent le principe des doses d'essai, et fournissent une information sur les alternatives possibles;
- que les fabricants, généralisent les doses d'essai pour diminuer le gaspillage;
- que les caisses-maladie, renforcent le contrôle des factures de pharmacie et ne remboursent que les remèdes effectivement délivrés.

Caisses sous la loupe... ou 10 francs bien placés

La FRC vient de publier une brochure intitulée «Les caisses-maladie sous la loupe» Comment s'assurer correctement, quelle caisse offre les primes les plus avantageuses, faut-il changer de caisse, quelles sont les différences? Franchises, bonus-malus, plan santé, arrêtés fédéraux urgents, tableaux comparatifs, réserves, prestations obligatoires et/ou complémentaires, améliorations possibles, tout cela et plus encore, vous est clairement expliqué de manière simple. Cette brochure, publiée d'abord en allemand par l'ASSI (fondation pour la défense des assurés) est traduite et adaptée en français par la FRC. Brochure de 60 pages. Dans les bureaux CI ou FRC, case 2820, 1002 Lausanne (tél. 021/312 80 06)- Prix 10 francs + port.